

Assemblée Générale
Société de Biologie Cellulaire de France
Le 3 juin 2021

Le conseil d'administration de la Société de Biologie Cellulaire de France s'est réuni en assemblée générale ordinaire le 03 juin 2021 à 14h en visio-conférence, sur la convocation de sa présidente Marie-Hélène Verlhac.

Marie-Hélène Verlhac a présidé la séance en sa qualité de présidente de l'association.

Renaud Poincloux a assuré le secrétariat, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Et pour atout.com : Elysabeth Cortade

Début de l'AG : 14:00

La présidente a rappelé l'ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux entrants et répartition des rôles
2. Point sur les actions de l'année
3. Point sur les congrès à venir
4. Dates des prochaines demandes de bourses
5. Bilan comptable
6. Séminaire de Léo Valon, Chercheur à l'Institut Pasteur et Prix Jeune Chercheur SBCF 2020, de 15h30 à 16h00 :
"De la migration des cellules à la mort de cellules in vivo: études de prises de décisions cellulaires"

La SBCF est une société fondée en 1983, composée de 1900 membres et plus de 350 équipes y sont affiliées sur tout le territoire. La société est ouverte à tous les scientifiques intéressés par la biologie cellulaire, sans droit d'entrée. Les missions de la SBCF sont de promouvoir la recherche et la formation en biologie cellulaire.

Les actions de la société sont de soutenir des congrès en lien avec la biologie cellulaire, de participer à l'organisation de congrès, comme cette année le congrès *Cell La Vie*, de favoriser la venue de jeunes chercheurs par des bourses et de reconnaître l'excellence à travers des prix (un prix Jeune Chercheur, un prix de thèse et des prix de posters), de soutenir des candidatures aux commissions INSERM ou CNRS et de favoriser l'intégrité scientifique.

La SBCF co-édite avec la Société Française de Microscopie le journal *Biology of the Cell*. Une partie des

bénéfices de ce journal permet de financer nos actions (éditeur en chef : René-Marc Mège). A noter que le facteur d'impact de ce journal est en progression (3.9).

La société communique via son site web et une gazette diffusée mensuellement.

1. Présentation des nouveaux entrants et répartition des rôles

La présidente a présenté les membres du nouveau bureau de la Société de Biologie Cellulaire de France, issus des élections :

Marie-Hélène Verlhac, présidente
Florence Niedergang, vice-présidente
Stéphanie Miserey-Lenkei, trésorière
Bénédicte Delaval, vice-trésorière
Renaud Poincloux, secrétaire
Sandrine Etienne-Manneville vice-secrétaire

Ce bureau se réunit tous les 1-2 mois, fonctionne de manière collégiale et est complété par un conseil qui se réunit 3-4 fois par an composé de Raphael Gaudin, Isabelle Tardieux, Nathalie Sauvonnet, Claude Prigent, Marc Tramier, Carsten Janke, Pascale Bomont et Guillaume Van Niel.

Un très grand merci à Vincent Gache et Stephane Gasman, anciens membres du conseil.

Merci également à Elysa Cortade de la SBCF pour son soutien logistique efficace.

2. Point sur les actions de l'année

La plupart des congrès ont été reportés.

12 congrès (12000€) ont été soutenus cette année (66% de succès).

La moitié a eu lieu, la moitié a été reportée.

La SBCF a directement participé à l'organisation de :

From cells to embryo (avec la SFBD et l'ITMO BCDE), 16-17/11/2020

Congrès en ligne : The cell biology of coronaviruses

La SBCF a soutenu les congrès suivants :

11th international meeting on AMPK, 27/09-01/10/2021, Evian-les-Bains

Neuro France 2021, 19-21/05/2021, Strasbourg

Nucleus Science Talks, online

French Angiogenesis Society, 14—15/05/2020, Nantes

3 bourses de voyage (total de 2000€).

A noter que des bourses d'inscription aux congrès « online » sont également disponibles.

Une activité de soutien financier est proposée par la SBCF pour des actions de vulgarisation et communication vers le grand public. Une boîte à outil a notamment été créée (avec un foldscope, une cellule imprimée en 3D...) et est disponible pour vos actions de vulgarisation.

Depuis 2020, des actions (Declics: Dialogues Entre Chercheurs et Lycéens pour les Intéresser à la Construction des Savoirs) sont également menées avec le cercle FSER de la Fondation Schlumberger pour l'éducation et la recherche, notamment auprès des lycéens et sur les réseaux sociaux.

La SBCF a également répondu cette année à un appel à manifestation d'intérêt de l'ANR dans l'objectif de participer à des projets d'envergure de communication.

A SBCF a apporté son mécénat (1000€) pour la publication d'un livre intitulé La biologie cellulaire par les nombres.

Le prix jeune chercheur (5000€) a été attribué cette année à Léo Valon (Institut Pasteur).

Le prix de thèse (1500 €) a cette année été attribué à Alexandra Chikina (Equipes de Danijela Vingjevic et Ana-Maria Lennon-Duménil à l'Institut Curie à Paris).

Un prix pour une vidéo sur un thème de biologie cellulaire va être créé cette année.

3. Point sur les congrès à venir

3 congrès co-organisés par la SBCF sont à venir :

Nouvelle édition en ligne de Cell biology of coronaviruses

Cell la vie, en ligne, 23/09/2021, co-organisé par des jeunes chercheurs de la SBCF et de la BSCB, notre homologue britannique

Cell La Vie : 22-24 septembre 2021 pour l'instant prévu en présentiel.

4. Dates des prochaines demandes de bourses

Les candidatures aux bourses, prix et support des congrès sont examinées par différents sous-groupes en excluant les éventuels conflits d'intérêt.

Prix jeune chercheur (5000€, 15 candidatures par an). A partir de cette année, il faudra avoir moins de 7 ans après la thèse (+1 an par enfant, adapté en fonction des congés parentaux), avoir publié une publication en post-doctorat, être membre de la SBCF et membre d'une équipe SBCF.

Prix de thèse (1500€, 10-15 candidatures par an) : 30 novembre. Il faut être membre de la SBCF, membre d'une équipe SBCF et avoir soutenu entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 octobre 2021.

Bourses de voyage pour doc et post-doc : 15 mars, 15 juillet et 15 septembre

Soutien aux congrès : 15 mars, 15 juin, 15 septembre, 15 décembre

Les dates sont mises à jour et les démarches se font sur le site internet de la société.

Le bilan moral de l'année 2020 a été adopté à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

5. Bilan comptable

Le bilan financier de la SBCF est présenté par la trésorière Stéphanie Miserey-Lenkei.

Le bilan 2020 est positif avec un profit de 30611€ suite à l'annulation de nombreux évènements.

Le bilan est globalement stable sur les 6 dernières années.

La principale ressource de la SBCF vient des Royalties de Biology of the Cell (BoC). Les revenus des Royalties de BoC sont stables depuis les 6 dernières années allant environ de 54 à 68 k€ par an. Une subvention fixe de 3000 € provenant de la société Zeiss est aussi versée à la SBCF chaque année.

Pour l'année 2020, les revenus et les dépenses sont ensuite présentés en détail. Les revenus viennent des Royalties de BoC, du partenariat avec Zeiss, des différents meetings et sponsors. Les dépenses sont divisées en différentes catégories: administratives (1042 €), frais du conseil et secrétariat (8938 €), congrès et soutiens congrès (total 7202 €), agent comptable (3100 €), prix et aides (8.5 k€), charges (11686 €).

| | 2019 | 2020 |
|-----------|-------|-------|
| Incomes | 89511 | 71103 |
| Expenses | 79980 | 40492 |
| Gain/loss | 9531 | 30611 |

Quitus a été donné à l'unanimité des adhérents présents et représentés pour les comptes 2020.

6. Séminaire de Léo Valon, Chercheur à l'Institut Pasteur et Prix Jeune

Chercheur SBCF 2021 :

“De la migration des cellules à la mort de cellules in vivo: études de prises de décisions cellulaires”

Fin de l'AG : 16:00